

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 2 novembre 2018 au 26 avril 2019
NIZEREL

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier
71460 Cormatin

tél. 06 19 99 73 10

*Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain)
et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)*



SIRET : 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

.....

Choix du nombre d'échéances, 6 de préférence (un chèque par mois) :

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : €

Montant, échéance 2 : €

Montant, échéance 3 : €

Montant, échéance 4 : €

Montant, échéance 5 : €

Montant, échéance 6 : €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à
le / /2018

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN NIZEREL

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne 1 kg 4,60 €	Pavot 1 kg 6 €	Graines 1 kg 5,60 €	Petit épeautre 800 g 5,70 € (7,125 €/kg)
2 novembre	Pas de livraison			
9 novembre				
16 novembre				
23 novembre				
30 novembre				
7 décembre				
14 décembre				
21 décembre				
28 décembre	Pas de livraison			
4 janvier	Pas de livraison			
11 janvier				
18 janvier				
25 janvier				
1 février				
8 février				
15 février				
22 février				
1 mars				
8 mars				
15 mars				
22 mars				
29 mars				
5 avril				
12 avril				
19 avril	Semaine d'absence non planifiée			
26 avril	Semaine d'absence non planifiée			
Total n ^{bre} de pains				
Sous-total prix (€)				
Montant total à régler			 €

En raison des congés du producteur (semaine non planifiée), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.